

## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

Pour les réfugiés en France, il a été suggéré l'établissement en France, ou en dehors, d'un organisme centralisateur de renseignements.

On a fixé la procédure pour les envois de successions des prisonniers de guerre décédés. Le Dr Junod a aussi obtenu des précisions sur le sort des internés allemands en France (Reichsdeutsche) et des internés italiens au camp de Saint-Cyprien. Ces derniers doivent être incessamment rapatriés.

Le délégué du Comité international de la Croix-Rouge a eu l'honneur d'être reçu par le maréchal Pétain et par le général Weygand et de leur exposer l'activité de l'organisme de Genève et les suggestions qu'il préconise pour l'intensifier.

### **Chronique de l'Agence centrale des prisonniers de guerre.**

(10<sup>me</sup> article)

*Tri du courrier.* — L'afflux de lettres qui a été signalé dans la précédente chronique, loin de ralentir, augmente sans cesse. Le lundi 22 juillet a vu arriver au courrier 19 sacs représentant au bas mot 50.000 lettres pour une seule journée. Ces sacs sont vidés, leur contenu est rangé par paquets de cent à cent-vingt lettres sur des casiers. L'œil exercé des collaborateurs spécialisés dans le tri extérieur a vite fait de déceler le pays d'origine des paquets. La masse du courrier mondial qui lui aussi augmente de jour en jour ne souffre donc pas de cette accumulation. Les paquets de fiches, de cartes de capture, de listes, sont extraits d'emblée et dirigés vers les services qui les attendent.

Dans le hall l'ouverture des enveloppes qui, il y a trois semaines à peine, se faisait en quelques quarts d'heure

## Agence centrale des prisonniers de guerre

grâce à une équipe exercée de volontaires et d'éclaireurs, se poursuit maintenant sans discontinuer du matin au soir sur de longues tables groupant cinquante ou soixante personnes.

La lecture des lettres à laquelle se consacre une élite, professeurs, fonctionnaires retraités, avocats, polyglottes, se fait dans une salle où règne un silence relatif. Les compositeurs ont été relégués dans une salle voisine dont les occupants ont dû céder la place.

*Fiches.* — Plus que jamais tous les efforts tendent à arrêter le flot à sa source, c'est à dire à dissuader les demandeurs angoissés d'exposer leur cas en plusieurs pages et à les persuader de le condenser sur une fiche standardisée qui pourra brûler les étapes et courir droit au fichier. Ce résultat ne sera pas obtenu sans peine. La presse a beau reproduire les communiqués du Comité international de la Croix-Rouge, la radio répéter les objurgations : « N'écrivez plus de lettres, remplissez les cartes-questionnaires que les comités régionaux et locaux de la Croix-Rouge tiennent à votre disposition », rien n'y fait. Cette publicité qui tend à restreindre, à canaliser les demandes semble avoir pour résultat de les multiplier sous toutes les formes. Genève dont on répète le nom dans chaque communiqué devient le pôle de tous les espoirs. On écrit coup sur coup plusieurs cartes, plusieurs lettres au sujet du même disparu, on passe par le Comité local de la Croix-Rouge comme le demande le speaker, mais on écrit aussi directement à l'Agence. Tel cas célèbre dans un service national a fait l'objet de 21 demandes et provoqué la création d'un volumineux dossier. Et l'on constate aussi la même surabondance d'épîtres en sens inverse. Un seul prisonnier n'a pas écrit moins de huit cartes d'avis de capture, toutes adressées au Comité international de la Croix-Rouge, et le priant d'en aviser sa famille et ses connaissances, ce qui d'ailleurs a été fait !

## Agence centrale des prisonniers de guerre

Ces exemples donnent à penser que beaucoup de lettres adressées à l'Agence doivent se répéter, que leurs auteurs renseignés par les communiqués de presse ont, depuis leur première demande, rempli des fiches du modèle prescrit, que ces fiches vont venir, sont peut-être déjà venues au fichier.

Car les fiches toutes faites sont de plus en plus nombreuses, un peu disparates, mais acceptables quand même, cartes postales imprimées dans le sens vertical, cartes-questionnaires de l'Agence ancien modèle ou nouveau modèle.

La plupart des Comités de la Croix-Rouge en France ont compris ce que l'on attendait d'eux. Ils ont fait eux-mêmes des communiqués à la presse et s'efforcent de grouper les demandes de leurs régions. Le gouvernement français, éclairé par les exposés du délégué du Comité international de Croix-Rouge à Vichy, le Dr Junod, et par les rapports de l'envoyé de la Croix-Rouge française à Genève, M. le Consul général Merillon, a fait lui-même un communiqué substantiel qui confie à l'Agence le soin de renseigner les familles des disparus.

*Dactylographie.* — L'équipe dactylographique constituée à l'Agence compte maintenant une cinquantaine de personnes et son rendement augmente de jour en jour. La statistique de la semaine finissant le 27 juillet accuse les chiffres suivants :

fiches DBe . . . . .	461
fiches DF . . . . .	18.023
fiches DFH . . . . .	173
fiches PS/FD . . . . .	1.752
fiches RF . . . . .	25.837
	<hr/>
<i>A reporter</i>	46.246

**Agence centrale  
des prisonniers de guerre**

<i>Report</i>	46.246
fiches RB . . . . .	509
fiches PS/Be . . . . .	20
fiches PS/F . . . . .	III
fiches RFO . . . . .	5.377
Com. Fam. . . . .	238
	<hr style="width: 100px; margin: 0 auto;"/>
	52.501

Soit 20.409 fiches demandes  
et 32.092 fiches renseignements, ces dernières confec-  
tionnées en deux jours.

Si encourageants que soient ces nombres ils ne suffisent pas encore à faire face à tous les besoins de l'Agence. Et le personnel doit être constamment augmenté. L'administration s'y efforce ainsi que de combler les vides causés par les vacances.

*Photocopie.* — Le passage des listes à la photocopie fait régner d'autre part au sous-sol une fiévreuse activité. On photographie, on développe, on lave, on sèche, on coupe, on classe 7 ou 800 épreuves dans la journée. Le soir de 19 à 22 heures une nouvelle équipe remplace l'équipe de jour. Deux maisons de la place enfin prêtent encore leur concours. Par quinze cents, par deux mille, les négatifs sont confiés aux courriers occasionnels ou aux valises diplomatiques qui se rendent à Vichy ou à Paris.

*Machines Watson.* — Les machines Watson en sont à leurs quatrième et cinquième listes établies d'après les cartes d'avis de capture. La quatrième liste est consacrée aux indigènes et aux ressortissants des diverses parties de l'Empire français. Une partie des cartes de capture ayant servi à l'établissement de cette liste a été envoyée au Bureau de l'état-major de l'Afrique du Nord.

**Agence centrale  
des prisonniers de guerre**

Algérie . . . . .	3.865
Annam . . . . .	80
Cochinchine . . . . .	19
Côte d'Ivoire . . . . .	256
Dahomey . . . . .	39
Guadeloupe. . . . .	16
Guinée française . . . . .	118
Guyane française . . . . .	4
Indochine . . . . .	27
Madagascar. . . . .	179
Maroc . . . . .	3.019
Martinique . . . . .	24
Mauritanie . . . . .	2
Niger . . . . .	4
Sénégal . . . . .	197
Somalie française . . . . .	3
Soudan français . . . . .	220
Soudan ou Sénégal. . . . .	43
Syrie Asie Mineure . . . . .	2
Tonkin. . . . .	127
Tunisie . . . . .	<u>1.388</u>
Total . . . . .	9.632

La sixième liste sera celle des internés en Suisse classée par nationalités et par régiments.

*Visites.* — Au cours du mois de juillet, l'Agence et le Comité international de la Croix-Rouge ont eu l'honneur de recevoir successivement la visite des personnalités suivantes :

M. Hartmann, chef de la Division des affaires étrangères de la Croix-Rouge allemande,

M<sup>me</sup> de Muns y Andreu, déléguée du Comité de Toulon de la Croix-Rouge française,

## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

M<sup>lle</sup> Nicolle, générale, et l'état-major de la Section sanitaire automobile de la Croix-Rouge française,

S. Exc. le ministre d'Allemagne en Suisse et M<sup>me</sup> Köcher, le Dr Grawitz, président en exercice de la Croix-Rouge allemande, accompagné de M<sup>me</sup> Grawitz,

S. M. Alphonse XIII, accompagné du marquis de Torres y Mendoza,

S. Exc. le comte d'Ursel, ministre de Belgique en Suisse.

*Tableau des cotes.* — Le tableau des cotes de l'Agence au 15 juillet accuse en un mois une progression de plus de 200.000 numéros, passant de 304.475 au 15 juin à 517.402 au 15 juillet. Si l'on considère que cette progression s'est faite surtout dans les deux premières semaines de juillet et que depuis lors, elle a été plutôt en s'accroissant, on peut en conclure que dans le seul mois de juillet, l'Agence aura doublé le volume de ses archives et fourni par conséquent un effort décuple de celui des dix premiers mois de la guerre.

\* \* \*

### **Ce que devient une lettre à l'Agence centrale des prisonniers de guerre.**

Les lettres arrivent à l'Agence centrale des prisonniers de guerre ficelées par paquets de 100 à 120, dans des sacs postaux contenant environ 30 paquets.

#### *Tri extérieur des paquets.*

Le chef du tri extérieur, aidé par un éclaireur, vide les sacs, compte les paquets et les classe par pays d'origine, France, Allemagne, Suisse, Italie, etc. . . . . 2 personnes

## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

### *Vérification du contenu des paquets.*

Chaque paquet est déficelé et les lettres sont triées selon leur adresse et leur aspect extérieur; lettres officielles venant des ministères, des ambassades, légations, consulats, des Croix-Rouges, Unions d'anciens combattants, etc.; lettres personnelles adressées au président ou à des membres du Comité international de la Croix-Rouge, à des secrétaires, des chefs de service, etc.; lettres portant des marques ou des fichets de couleur, n<sup>os</sup> de dossiers se référant à une correspondance antérieure . . . . .

**1** personne

### *Ouverture des lettres.*

La masse des lettres sans caractère spécial est rassemblée et portée à la table d'ouverture où chaque lettre passe de main en main, à la chaîne, pour les opérations suivantes : ouverture de l'enveloppe à l'aide d'une cisaille ou d'une scie rotative qui abat un des côtés de l'enveloppe sans toucher à la lettre que l'on a fait tomber au préalable du côté opposé de l'enveloppe en la tapant verticalement sur la table . . . . .

**1** personne

Extraction de la lettre de l'enveloppe, agrafage de l'enveloppe à la lettre . . . . .

**1** personne

Extraction, s'il y a lieu, des timbres, coupon-réponse, coupures jusqu'à 20 fr. français et apposition du timbre « coupon-réponse » ou annotation de la lettre. Pour les sommes supérieures à 20 fr., la lettre est dirigée vers la trésorerie qui accuse réception et envoie quittance, apposition d'un n<sup>o</sup> d'ordre et d'un timbre à date ; cette double

## Agence centrale des prisonniers de guerre

opération se fait autant que possible en une seule fois à l'aide d'un composteur-dateur ; six composteurs sont simultanément en service . . . . . 1 personne

### *Lecture des lettres.*

Les lettres sont lues par une élite, professeurs, fonctionnaires retraités, personnes sachant les langues, qui classent les lettres selon leur contenu en trente-deux catégories et 200 subdivisions . . . . . 1 personne

### *Préparation des portefeuilles.*

Les lettres de demandes de recherches de militaires disparus sont déposées dans de grands cartons et portées dans un local spécial pour la mise en portefeuille. Chaque portefeuille contient cinquante ou cent lettres numérotées et classées dans l'ordre des numéros . . . . . 2 personnes

Dans l'angle droit de chaque portefeuille est collé un carré de papier portant les mentions suivantes :

« Chaque personne qui sera appelée par la suite à manipuler le portefeuille pour une de ces opérations inscrira son nom et la date de l'opération. »

### *Soulinage.*

Chaque lettre est lue en deuxième lecture et les éléments qui doivent être reportés sur la fiche sont soulignés en rouge pour la personne recherchée, nom, prénom, lieu et date de naissance, grade, incorporation militaire, n° matricule, lieu et date de disparition, en bleu pour le demandeur, nom et adresse . . . . . 1 personne



## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

### *Confection des fiches.*

Les portefeuilles ainsi préparés, contenant cinquante ou cent lettres préparées, sont portés aux équipes de confection des fiches. L'équipe principale à l'Agence compte plus de cinquante dactylographes. Il y a d'autres équipes confectionnant des fiches manuscrites tant à l'intérieur de l'Agence qu'à l'extérieur et même en Suisse orientale.

Un collaborateur bénévole ne fait guère plus de cinquante fiches dans la journée en deux séances. Une dactylographe exercée et rétribuée, travaillant huit heures par jour, doit dépasser la centaine . . . . .

I personne

### *Vérification des fiches.*

Les fiches manuscrites ou dactylographiées sont agrafées à leur lettre respective — certaines lettres nécessitent plusieurs fiches — et les portefeuilles ainsi grossis vont au service de vérification. Les fiches sont relues en regard des lettres et corrigées à la main . . . . .

I personne

### *Classement préliminaire des fiches.*

Les fiches vérifiées sont dirigées vers les tables de classement, pendant que les portefeuilles, ne contenant plus que les lettres, sont portés aux archives. Les lettres ne sont plus désormais manipulées qu'exceptionnellement, lorsqu'une consultation est jugée nécessaire ou lorsqu'un dossier est constitué (enquête ou rapprochement de plusieurs demandes relatives à la même personne). En revanche, la fiche, qui est en somme

## Agence centrale des prisonniers de guerre

un extrait de la lettre, continue son voyage.

Le classement des fiches par ordre alphabétique se fait en quatre ou cinq étapes.

Classement par lettre initiale du nom . . .	I personne
Classement par seconde lettre . . . . .	I personne
Classement par troisième lettre. . . . .	I personne
Classement définitif . . . . .	I personne

Chaque personne travaillant au classement préliminaire a devant elle vingt-six cases pour chacune des vingt-six lettres de l'alphabet et dépose dans chaque case la carte correspondante.

1<sup>re</sup> lettre :

ANCHEL	BERNARD	CLÉMENT	DUPONT
--------	---------	---------	--------

2<sup>me</sup> lettre :

FABIEN	FÉLIX	FIRMIN	FRANÇOIS
--------	-------	--------	----------

3<sup>me</sup> lettre :

GABRIEL	GAMIN	GASTON	GATEAU
---------	-------	--------	--------

etc.

Au classement définitif les homonymes sont classés par prénom :

MARTIN Albert	MARTIN Jean	MARTIN Louis	MARTIN Paul
------------------	----------------	-----------------	----------------

### *Intercalation des fiches.*

Les fiches classées chaque jour par ordre alphabétique sont distribuées par tranches aux personnes chargées de la tenue du fichier. Celles-ci intercalent la « moisson » quotidienne dans le fichier. Plusieurs milliers

## Agence centrale des prisonniers de guerre

de fiches s'intercalent donc chaque jour dans le fichier général. En 1918, le fichier allemand comptait un million et demi de fiches, le fichier français, deux millions et demi. Le 31 juillet 1940, le fichier français comptait 500.000 fiches. Il comptera un jour cinq ou six millions de fiches au bas mot, chaque prisonnier étant représenté par plusieurs fiches de renseignements et souvent aussi plusieurs fiches de demandes. L'intercalation de la fiche demande est faite par

1 personne

### *Concordance, communication aux familles.*

La rencontre d'une fiche de demande et d'une fiche renseignement constitue le couronnement de tout le travail préparatoire qui vient d'être décrit. La fiche de demande sort alors du fichier et va vers les services de communications aux familles.

- a) renseignements officiels d'après les listes . . . . . 1 personne
- b) renseignements officieux d'après la carte d'avis de capture . . . . . 1 personne

La communication faite, la fiche-demande revient au fichier ayant accompli son cycle complet et ayant passé par les mains de

19 ou . . . . . 20 personnes